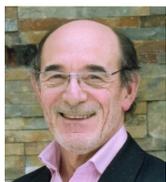


Edito



Plus nombreux, plus forts

Notre dernier journal, sous forme papier, est paru en décembre 2023. Déjà trois mois. Et même si durant toutes ces semaines nous ne vous avons pas submergé d'informations, ce numéro 118 donne à voir notre activité, votre activité.

Sous forme électronique, ce journal ne parvient pas à nos 770 adhérents, car 130 d'entre nous ne sont pas connectés et ne peuvent nous lire. Nous travaillons à combler cette fracture numérique.

Ce premier trimestre de l'année est intense : « La galette » sympathique rituel de début d'année, des réunions dans les territoires du département, l'arrivée de 40 adhérents supplémentaires, une activité militante et revendicative, de la convivialité, de la formation syndicale... Certains observateurs ont une image négative et caricaturale des retraités. Qu'ils viennent avec nous et ils verront le plaisir pris au service de nos adhérents et des retraités en général.

Quatre chemins mènent vers à l'adhésion à la CFDT retraités : la convivialité, le service, l'engagement ou les valeurs. Aucun d'entre eux n'est plus noble ou supérieur à un autre. C'est toutes et tous ensemble, porteurs de nos histoires personnelles, que nous construisons jour après jour un syndicalisme CFDT Retraités, en Gironde et ailleurs, au service du plus grand nombre. Bonne lecture !

Didier Gounet
Secrétaire général

Jeudi 30 mai 2024 - Réunion d'adhérents

Réservez la date. Le jeudi 30 mai 2024, soit une semaine après le passage de la flamme olympique en Gironde, l'événement du mois de mai sera sans conteste notre rassemblement des retraités CFDT !

Alors, le jeudi 30 mai, soyez toutes et tous les bienvenus.
D'autres infos suivront sur les horaires et les thématiques.

Union territoriale des Retraités

8 rue Théodore Gardère CS 91372 33080 Bordeaux Cedex

Téléphone 06 31 34 41 94 mail : gironde@retraites.cfdt.fr

Site cfdt-retraites.fr/gironde

Le 25 janvier 2024, journée conviviale « la Galette » à Ayguemorte-les-Graves.



Cette journée était très attendue. Elle n'avait pas pu se tenir depuis quatre ans par rapport à la crise COVID et, l'an dernier c'étaient les manifestations contre la réforme des retraites.

93 adhérents étaient présents. En raison de la manifestation des agriculteurs, sept personnes n'ont pas pu rejoindre le lieu de la réunion à Ayguemorte-Les-Graves.

L'accueil, la disposition de la salle, l'organisation de la journée ont fait l'objet de bons retours de la part des participants, des représentants de l'UD et de l'URI et de madame le Maire.

Les organisateurs remercient chaleureusement les présents qui se sont spontanément proposés pour l'installation de la salle, la préparation du café, le service et pour ranger et nettoyer la salle.

Tous ont reconnu la qualité des viennoiseries, de la paella et des galettes fournies par des artisans locaux.

La Présentation du **Pacte du Pouvoir de Vivre**, faite le matin, a permis à beaucoup d'adhérents de découvrir son existence, de prendre connaissance de son contenu et d'envisager des axes d'actions à mener au niveau local avec des partenaires impliqués sur leur territoire Girondin.

L'après-midi, consacrée à des questions/réponses, a permis :

- d'envisager des pistes sur le comment déployer le Pacte de Pouvoir de Vivre,
- de rappeler la position de la CFDT lors des élections européennes et par rapport à l'extrême droite,
- d'évoquer les prochaines élections dans les TPE et l'organisation du Congrès Confédéral à Bordeaux en juin 2026.

Deux questionnaires ont été remis aux participants, un sur le Pacte de Pouvoir de Vivre qui a donné lieu à 49 réponses et un autre sur l'autonomie qui a donné lieu à 47 réponses.

Ils sont en cours d'analyse, les résultats feront l'objet d'une communication dans un prochain Ré-Actif.

En résumé, cette journée a été riche, permettant à la fois des moments de convivialité et de rencontre entre les adhérents, et aussi pour les informations données, les réponses apportées aux questions des participants.

Jean-Marie Deluche



FORMATIONS

« Conduire une réunion »

Le 16 janvier 2024 s'est déroulée dans les locaux de l'UD la formation « Conduire une réunion ».

L'objectif était d'outiller en priorité les responsables des neuf territoires qui découpent la Gironde afin de les accompagner dans la mise en œuvre de rencontres avec les adhérents.

La journée a rassemblé 11 participants qui ont pu identifier notamment les différents types de réunion, les étapes d'organisation, le déroulement d'une réunion. Le travail en sous-groupes a permis à chacun de s'approprier les principes de base.

Bernadette Guigli

« Ecrire pour être lu »



Par une belle journée ensoleillée, le 13 février 2024, des militants retraités impliqués dans la vie de l'UTR 33 ont suivi la formation « Ecrire pour être lu » dispensée par deux dynamiques animateurs : Didier Gounet et Marielle Dussol dans les locaux de l'UD Gironde. Après une présentation des participants, les attentes de chacun ont été recueillies.

Le contenu théorique a porté sur le pourquoi on communique, les facteurs d'intérêts pour le lecteur, le message essentiel, l'angle d'attaque, le plan journalistique, la notion de pyramide inversée.

Des exercices sont venus illustrer et mettre en pratique chaque thème abordé.

Cet article en est le fruit de saison.

Les stagiaires de la formation

« Comment communiquer avec les outils numériques »

Cette formation s'est déroulée le 5 mars 2024 et a été animée par Claude Wagner

Elle est la suite logique du plan de formation préconisé par l'UCR pour progresser et améliorer sa manière de communiquer l'information à ses adhérents et militants. Comment apporter aux adhérents, militants une information rapide ? Quels outils numériques choisir (presse, courriel, réseaux sociaux... ? Avoir une écriture adaptée au public ciblé.



GAG ! nous avons mal interprété les objectifs ! Après un tour de table où chacun a présenté ses attentes, Claude Wagner nous a fait comprendre que nos demandes ne correspondaient pas aux objectifs de la formation. Dilemme !

Néanmoins pour les neuf personnes présentes, la formation a été dense et riche et nous a montré que nous utilisions déjà certains outils numériques (newsletter, courriel, journal...) CQFD, pas de regret donc, très bonne journée

Annick Castaing

« Comment répondre aux questions retraite »



Nous parlons aujourd'hui de parcours de formation et cette formation est la première étape de ce parcours. Elle est destinée à former des militants aptes à aider les adhérents à comprendre et gérer leurs dossiers « retraites ». Elle prépare à suivre la formation « Les systèmes de retraites ». Le 12 mars, neuf stagiaires du public et du privé, salarié et retraité ont participé à cette journée.

Elle leur a permis de s'initier à l'écoute active, bienveillante, de connaître et d'utiliser les outils à la disposition des militants « Guide Retraites CFDT » à partir d'exemples pratiques et concrets.

La formation était animée par Elizabeth Bagault et Marielle Dussol.

Maintenant les stagiaires attendent avec impatience la deuxième partie de ce parcours. Rendez-vous pris le 24 et 25 septembre !

Marielle Dussol

Territoire Libournais

L'UTR33 Libournais fêtait, ce vendredi 15 mars, le printemps en mangeant des crêpes. Elles étaient excellentes... Merci Marie-Hélène Noël et Alain.

Euh non, erreur, nous parlions mutuelle et plus précisément de la MGEN Solutions.

Les 22 participants du Libournais remercient Marianne Jordan et Didier Gounet pour toutes les informations apportées.

La prochaine réunion se déroulera à la Bourse du Travail le lundi 29 avril de 10h à 12h et sera



Georges Dattas

Les loisirs



L'UTR33 était le matin du jeudi 14 mars 2024, de rando, à Sadirac.

A midi, petite pause pique-nique avec pineau et vin du château Dufilhot à la clé. Belle journée commencée sous le soleil et entre deux sandwiches déclamation d'un poème de Victor Hugo par Guy Rambaud et cours de botanique sur les pissenlits et les véroniques.

Restaurés, les douze participants ont repris leur route vers 13h 30.

Rappel des propositions de sorties CFDT en 2024

Nous faisons un petit rappel sur le programme 2024 des sorties CFDT organisées par les membres de la commission loisirs de l'UTR.

Les inscriptions à la prochaine sortie :

- 4 avril : **Visites de la source des Abatilles et de la ville d'Hiver d'Arcachon**, sont closes car le nombre de participants a atteint le maximum possible.

Les inscriptions sont encore possibles pour les cinq autres :

- **Mai** : date à finaliser avec le gestionnaire du site : **centre de valorisation des déchets à Bègles**. Les travaux en cours vont peut-être nous obliger à modifier le calendrier et à reporter cette visite à une autre date que vous communiquerons.

- **6 juin** : traditionnelle randonnée-chansons autour du **lac de Lacanau** et visite de la réserve naturelle de l'Étang de Cousseau.

- **26 septembre** : sortie en bus vers le **Pays Basque** avec une visite du château d'Abaddia, traversée de la Bidassoa avec la navette maritime et visite, en temps libre, la ville espagnole d'Hondarribia.

Le coût est de 50 € pour les adhérents CFDT et 85 € pour les non adhérents.

Deux lieux de départ ont été retenus cette année : 7 heures du parking Carrefour de Lormont et 7 heures 45 de l'aire de repos de Cestas

- **10 octobre** : départ en « batcub » de l'embarcadère des Quinconces vers le Pont d'Aquitaine pour **une randonnée dans le vieux Lormont** et dans le parc de l'Hermitage pour arriver à la station de la Buttinière du Tram à Cenon. Attention le parcours est accidenté, il est préférable de se munir de bonnes chaussures et surtout être en bonne forme physique.

- **Novembre** : date et contenu à fixer, en cours de négociation avec l'Office de Tourisme : visite **du Grand Théâtre de Bordeaux** : coût prévisionnel 10€, l'UTR prend en charge 5 €.

Pour vous inscrire en précisant votre nom, le nombre de participants, votre adresse, votre mail et votre numéro de téléphone :

- **par mail** : gironde@retraites.cfdt.fr

- **par courrier** ; CFDT Retraités Gironde 8 rue Théodore Gardère CS91372 33080 Bordeaux

Pour information :

- Nous allons contacter les organisateurs de la reconstitution **de Bataille de Castillon** pour définir les modalités qui permettent à nos adhérents intéressés de bénéficier d'un tarif préférentiel.

- Nous adressons aussi la **liste des sorties organisées par les autres UTR CFDT des autres départements** de la Nouvelle Aquitaine. Certaines de ces sorties sont proposées aux adhérents des autres départements. Il est donc possible d'y participer. Les inscriptions se font directement auprès des organisateurs. Il n'y a pas de participation financière de la part de l'UTR 33.

Nous restons à votre disposition pour des précisions complémentaires,
A très bientôt.

Les membres de la commission Loisirs

Journée Internationale des droits des femmes le 8 mars 2024 à Bordeaux



Ce matin-là, une trentaine de syndicalistes, femmes et hommes se retrouvent dans un café, pour de très riches échanges lors de la rencontre organisée en intersyndicale avant la manifestation Place de la Victoire.

Tour à tour ils prennent la parole pour témoigner des difficultés rencontrées par les femmes au travail mais aussi au moment de la retraite

Les deux secrétaires départementaux des UD CGT et UD CFDT font chacun une intervention et de nombreuses militantes décrivent les actions qu'elles mènent au sein des entreprises ou dans les services publics en Gironde.

Elles soulignent en particulier les combats sur les écarts de salaires, la nécessité de s'organiser et de ne pas lâcher, telle cette militante cadre qui a mené une bataille judiciaire éprouvante mais gagnée avant de partir à la retraite. Accord avec le patronat concernant les discriminations y compris pour les hommes avec l'obtention d'un budget pour rectifier les écarts. Actions sur les grilles de salaires, les discriminations dans les recrutements. Mais aussi les négociations et réflexions en cours au sujet du congé menstruel dans un service public à 70 % féminin.

Pour la CFDT :

- Monique Reuzé a rappelé des éléments du dernier rapport du Conseil économique, social et environnemental régional, montrant que la région Nouvelle Aquitaine est celle où le taux de **pauvreté** est le plus important en France : très nombreux CDD de moins d'un mois, 80 % des femmes du monde agricole en dessous du seuil de pauvreté et introduit **la nécessité de construire un outil de veille sur les écarts de salaires et de revenus.**

- Marie-Madeleine Bodin a abordé **les questions de santé des femmes au travail** en s'appuyant sur les données récentes de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail :

- 42 % d'augmentation des accidents de travail depuis 20 ans,
- Femmes deux fois plus exposées aux troubles musculosquelettiques (TMS) que les hommes,
- Au-delà des discours, des organisations de travail et de formations pas suffisamment transformées quand les femmes intègrent un milieu à dominante masculine (BTP, transports...) cadences, matériel inadapté (chaussures de sécurité !) ports de charges excessifs ...
- Trois fois plus de signalements de souffrances psychiques liées aux métiers qu'elles occupent et surtout parce qu'elles sont surexposées aux violences sexistes et sexuelles au travail.

Les inégalités de retraites conséquences des inégalités de salaires et de carrières :

- 58 % des femmes sont au SMIC, des carrières incomplètes pénalisant exclusivement les femmes, lié au poids de la parentalité (double journée, charge mentale)
- 80 % des emplois à temps partiel occupés par des femmes
- 95 % des congés parentaux sont pris par les femmes
- 85 % des familles monoparentales sont des femmes chefs de famille

A la retraite, des difficultés accrues pour les femmes seules particulièrement quand elles ne peuvent bénéficier d'une pension de réversion (octroyée en situation de veuvage). Constat d'une paupérisation des femmes retraitées qui tend à augmenter (40% partent à la retraite avec une retraite incomplète, 20 % sont obligées de poursuivre le travail jusqu'à 67ans (âge de l'annulation de la décote).

Pour conclure : à la sortie de la réunion, l'idée s'est exprimée spontanément de renouveler ces échanges inspirants et mobilisateurs plus d'une fois par an !

La manifestation a débuté avec une déclaration intersyndicale. Beaucoup de jeunes, d'associations de femmes étaient dans le cortège.

Un seul bémol ! **Comment donner une meilleure lisibilité aux actions menées dans ce combat qui nous concerne toutes et tous ? Comment sensibiliser nos adhérents CFDT pour faire nombre dans les manifestations.**

Marie-Madeleine Bodin

NB : Pour info, en France les inégalités Hommes-Femmes coûtent 118 Milliards par an ! Les données de L'ANACT (projet en cours « Genre, santé et conditions de travail ») sont à retrouver dans le Syndicalisme Hebdo de février 2024.

Victoire ! l'IVG entre dans la Constitution

Un demi-siècle après l'adoption de la loi Veil de 1974, l'IVG entre dans la Constitution française.

Les 925 parlementaires ont adopté le projet de loi constitutionnelle consacrant la « liberté garantie » pour les femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui devient ainsi une liberté fondamentale inscrite dans la Loi suprême.

La France marque à nouveau l'Histoire et devient le premier pays au monde à inscrire le droit à l'avortement dans sa Constitution.

Forum « Solutions Solidaires » organisé par le département



Une délégation de l'UTR a assisté cette rencontre, le vendredi 9 février 2024.

Le maire Bordeaux, Pierre Hurmic, a ouvert la matinée en voulant fabriquer l'écologie solidaire, la loi SRU détricotée (Solidarité et Renouvellement Urbain) avec moins de 25% de logements sociaux obligatoires et en mettant en avant la nuit de solidarité à Bordeaux où plus de 300 bénévoles étaient présents.

Ensuite le président du département, Jean-Luc Gleyze, a déclaré :

« Notre société est confrontée à des changements environnementaux, numériques, économiques ou démocratiques, qui tous répondent à une réelle urgence. Les solidarités doivent être au cœur de ces mutations, en constituer le point d'entrée et l'objectif premier. Il est impératif de savoir penser et essayer de nouvelles pistes, afin de concevoir de nouveaux modèles. » ... « Il faut pour cela mobiliser les idées et les énergies, promouvoir l'innovation, tester via l'expérimentation les solutions prometteuses. Il faut aussi donner toute leur place aux territoires dans ce travail »

SOLUTIONS SOLIDAIRES, C'EST QUI ?

Avec tous les territoires engagés pour des solutions solidaires, le Département de la Gironde, la Ville de Bordeaux, Libération, la Fondation Jean-Jaurès et plus de 60 organisations composant le Pacte du Pouvoir de Vivre proposent aux débats six grandes solutions.

SOLUTIONS SOLIDAIRES, C'EST QUOI ? :

Une plateforme pour animer un large débat autour des solidarités nouvelles, et organiser un foisonnement d'idées, expériences et initiatives afin d'inventer ensemble les protections de demain. Elle regroupe des organismes divers (très souvent des associations) et des collectivités territoriales (aujourd'hui 15 territoires) pour faire avancer des sujets, des causes. Coopération entre les territoires et les citoyens.

Un rendez-vous annuel pour croiser, comparer et projeter vers l'avenir ces idées et ces expérimentations, afin d'imaginer des parcours de vie plus équilibrés et plus équitables.

Un baromètre annuel outils, des débats, des réflexions. Croisons nos expériences !

Cette journée organisée autour de table ronde a permis d'aborder plusieurs sujets et témoignages d'expérimentation autour de ces thèmes :

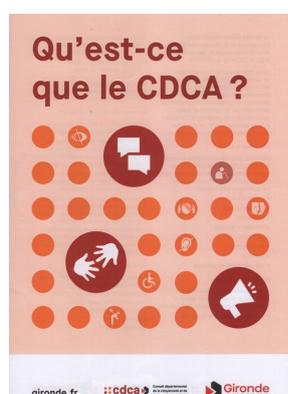
- **L'alimentation.** Bien manger en étant solidaire. Mettre en parallèle agriculteurs et consommateurs. Les circuits courts. L'épicerie solidaire, aujourd'hui 43 épiceries solidaires en Gironde. Faire du lien social et permettre aux personnes de se retrouver en faisant leur marché.
- **La mobilité.** L'accès aux services publics : les trains un enjeu écologique et social ; Le débat a porté sur le RER métropolitain, le LGV, les gilets jaunes.
- Solidarité vers une **garantie d'emploi** territorialisée, construire avec les personnes sans emploi leur métier, c'est le but des territoires zéro chômeur.
- Renouer avec l'esprit du RMI.
- **Immigration.** Aujourd'hui nous vivons une rupture avec nos principes républicains : égalité et non-discrimination, la loi se fait plus répressive.
La misère ne voyage pas elle est sur nos sols.
Les CCAS et les associations sont en première ligne pour secourir les personnes (la faim, le logement, la santé...)
- **Le logement**

Au moment du repas, nous avons pu déambuler et rencontrer des différentes associations qui sont sur les territoires de la Gironde.

Le samedi 10 et le dimanche 11 février 2024 s'est tenu le Climat LibéTour à l'Université de Bordeaux, **Solutions solidaires/Pacte du pouvoir de vivre.**

Marielle Dussol

LE CDCA



Pour rappel le **CDCA** ou **Conseil Départemental de l'Autonomie** est une entité départementale représentée par de nombreuses associations en lien avec la vieillesse, des syndicats et des institutionnels.

Il est composé de deux formations une pour les personnes âgées l'autre pour les personnes en situations de handicap. Chaque formation compte environ 40 participants titulaires et 40 suppléants. C'est l'outil de l'expression démocratique de ces publics au sein du Conseil Départemental.

Pour ce qui nous intéresse, la CFDT y est bien représentée puisque nous y disposons de 6 représentants au total répartis dans chaque instance dans lesquelles on retrouve différents collèges : les usagers, les représentants des salariés et des employeurs du

secteur, les institutionnels, les représentants de la protection sociale, du logement, des transports, des communautés d'agglomérations...

Lors du précédent mandat nous avons travaillé sur le Schéma départemental de l'Autonomie, sur le Projet Régional de Santé, sur la représentativité du CDCA au sein de Conseil de la Vie Sociale des EHPAD, sur la concrétisation de nos outils de communication en interne et externe (travail commencé par le précédent bureau).

Chaque mandat dure trois ans et nous venons de renouveler le mandat.

Depuis sa création en 2016 nous participons au bureau de la formation Personnes Agées, cette implication est le fruit du travail de Maryse Blanchard qui s'est beaucoup investie à cette représentativité. Par ailleurs, au niveau régional et national, la CFDT organise régulièrement des rencontres de mandatés pour échanger sur nos pratiques, nos difficultés et mutualiser nos compétences.

Ces rencontres sont des moments privilégiés riches d'enseignement.

Depuis les dernières élections départementales une nouvelle dynamique s'est créée facilitant le travail des membres du CDCA.

Pour ce nouveau mandat, la CFDT a renouvelé son souhait de participer au bureau de la formation personnes âgées. Nous avons été entendus le 14 mars, lors de la toute première séance plénière de cette nouvelle mandature.

Corine Quézin

Vieillir en France : enjeux et besoins d'une nouvelle orientation de la politique en direction des personnes âgées en perte d'autonomie »

Cette question gouvernementale a donné lieu à la rédaction d'un rapport : « Vers un service public territorial de l'autonomie ».

Ce rapport pose une ambition nouvelle afin de garantir un parcours simplifié et des services de meilleure qualité pour les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap. Afin d'y parvenir, Dominique Libault, rédactrice, préconise un rapprochement territorialisé des différents acteurs de l'autonomie : du sanitaire et du social d'une part, et des collectivités territoriales, de l'État, des Autorités régionales de santé (ARS) et de la Sécurité sociale d'autre part.

L'objectif est ainsi de mieux coordonner l'ensemble de ces acteurs pour assurer une véritable continuité de l'accompagnement, en proximité.

Ce rapprochement d'acteurs portera le nom de Service public départemental de l'autonomie, ou SPDA.

Le SPDA est un ensemble de missions au service des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants. Ce ne sera pas une nouvelle structure ou un organisme nouveau. 18 départements ont été retenus pour la phase de préfiguration au niveau national. Pour la région Nouvelle Aquitaine la Corrèze et la Gironde participeront au projet. En partant de ces territoires un cahier des charges national sera réalisé, normalement pour cette fin d'année en respectant les compétences et les spécificités des territoires.

Sa mise en pratique serait prévue dès janvier 2025

Corine Quézin

La CFDT et le logement

La CFDT retraités a créé une **lettre sur le Logement et Cadre de vie**. Elle permettra de mieux connaître les dernières avancées... ou reculades en matière de logement pour les salariés ainsi que pour les personnes retraitées « dits âgées » :

La lettre n°3 de mars 2024 aborde :

- **Gouvernement de Gabriel Attal et les ministres délégués**
Les choses bougent très vite et pas toujours dans le bon sens. Pour exemple, la mise en cause de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui souhaite intégrer les logements dits « intermédiaires » dans les décomptes de 25 % de logement social.
- **Ma PrimeRenov'** victime des économies budgétaires
Le gouvernement devait réduire son financement d'un milliard. Les acteurs de l'habitat ont dénoncé cette coupe franche. Ce manque de financement devant entraîner une baisse des rénovations. Le gouvernement a fait machine arrière.
- **Les règles des passoires énergétiques vont évoluer**
L'évolution des règles sur les passoires énergétiques avec les modifications contestables du DPE (diagnostic de performance énergétique), va permettre de « sortir » des millions de logements classés G très énergivores. Un arrêté permettra, dès le 1er juillet, à 140 000 logements de moins de 40 m² de sortir « de la catégorie des passoires énergétiques » classé G.
Quand un souci se présente, il suffit de changer le thermomètre.
- **Bail'rénov** en expérimentation dans 27 départements.
Conseils gratuits et actualisés pour les propriétaires bailleurs et locataires afin d'améliorer la performance énergétique des logements locatifs et lutter contre la précarité énergétique.

Toutes ces nouvelles informations ne vont pas toutes dans le bon sens et nous devons rester attentifs à leurs mises en place pour les plus précaires et les personnes âgées.

Restons attentifs tous, la CFDT le restera et continuera ses combats pour des logements décents et éco responsables

Françoise Dattas

Jeudi 30 mai 2024 - Réunion d'adhérents

Réservez la date dans vos agendas. Jeudi 30 mai 2024, soit une semaine après le passage de la flamme olympique en Gironde, l'événement du mois de mai sera sans conteste notre rassemblement des retraités CFDT ! Alors, le jeudi 30 mai, soyez toutes et tous les bienvenus.
D'autres infos suivront sur les horaires et les thématiques.